



La cohérence entre politique sociale et politique de gestion des pêches dans le secteur des pêches françaises

Matching social policy with fisheries policy in the French fisheries sector

Thomas Binet, division des pêcheries OECD

Réunion d'experts sur « La dimension humaine de l'ajustement du secteur de la pêche »

Paris, 19 Octobre 2006

1

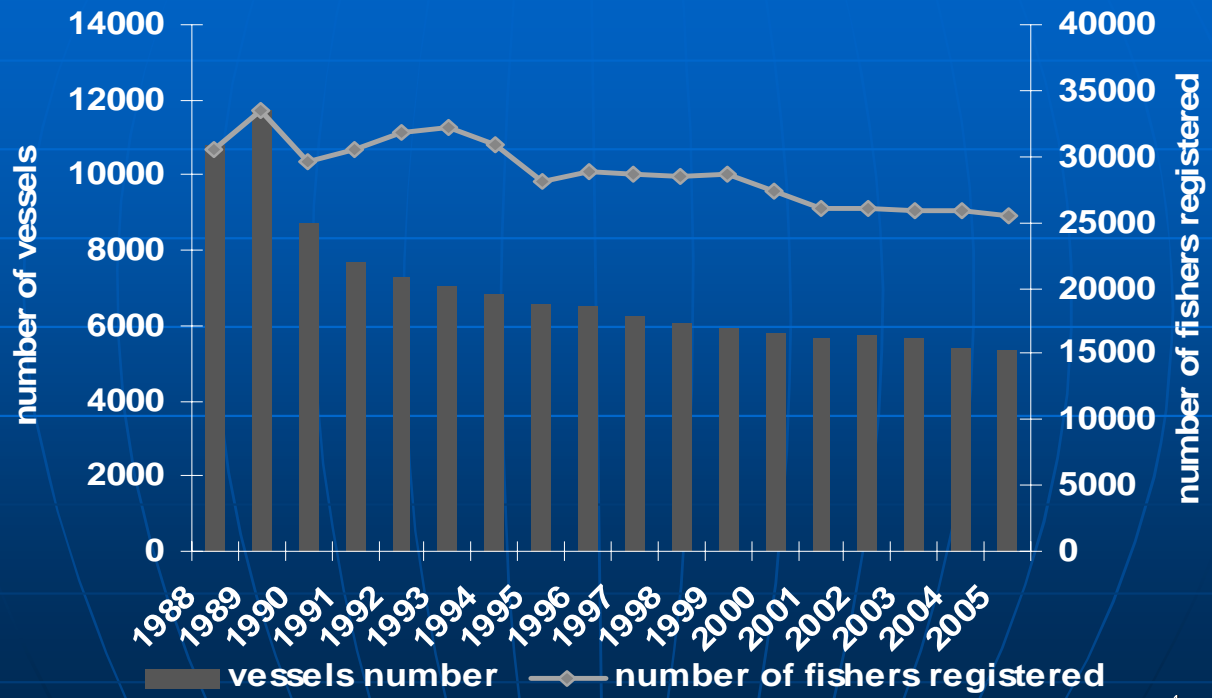
Problématiques

- Quelles sont les politiques de gestion et les politiques sociales dans le secteur des pêches françaises ?
- Comment interfèrent-elles ensemble?
- Quel est leur degré d'adéquation ?

Plan de l'étude

- Le marché de l'emploi dans la pêche en France
- La politique de gestion des pêches
- Les enjeux de l'ajustement de l'effort de pêche
- Les politiques sociales et le système social
- Résultats

Evolution de l'emploi et de la flotte de pêche en France, 1988-2005



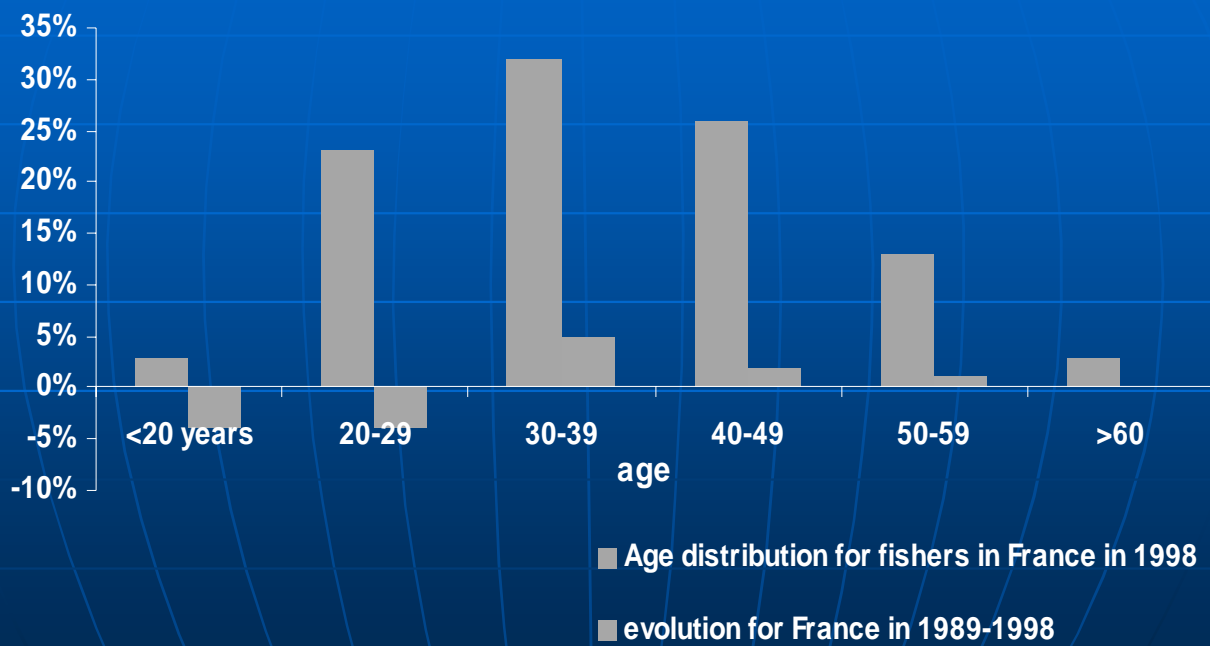
4

Source: DGMT/DAM – INSEE (2006)

Spécificités et dynamique de l'emploi:

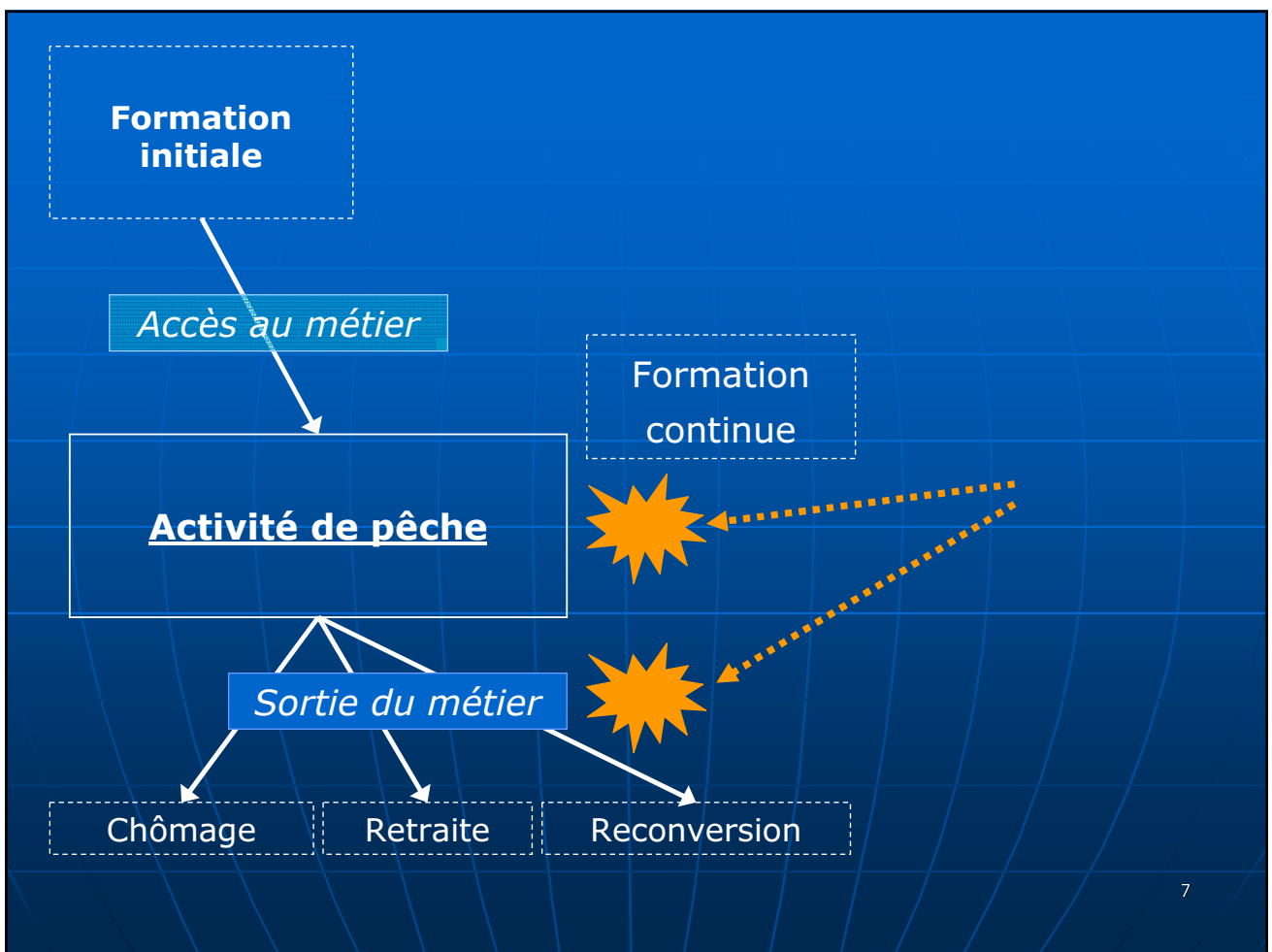
- 70% de l'emploi dans la pêche côtière
- Pêche artisanale très implantée dans le tissu social local
- Un accès au métier et des carrières très spécifiques
- Un nombre de marins étrangers en constante augmentation (7% du total en 2004)
- Une pénurie de main d'œuvre par manque d'attractivité du métier
- Un vieillissement de la main d'œuvre et un raccourcissement des carrières

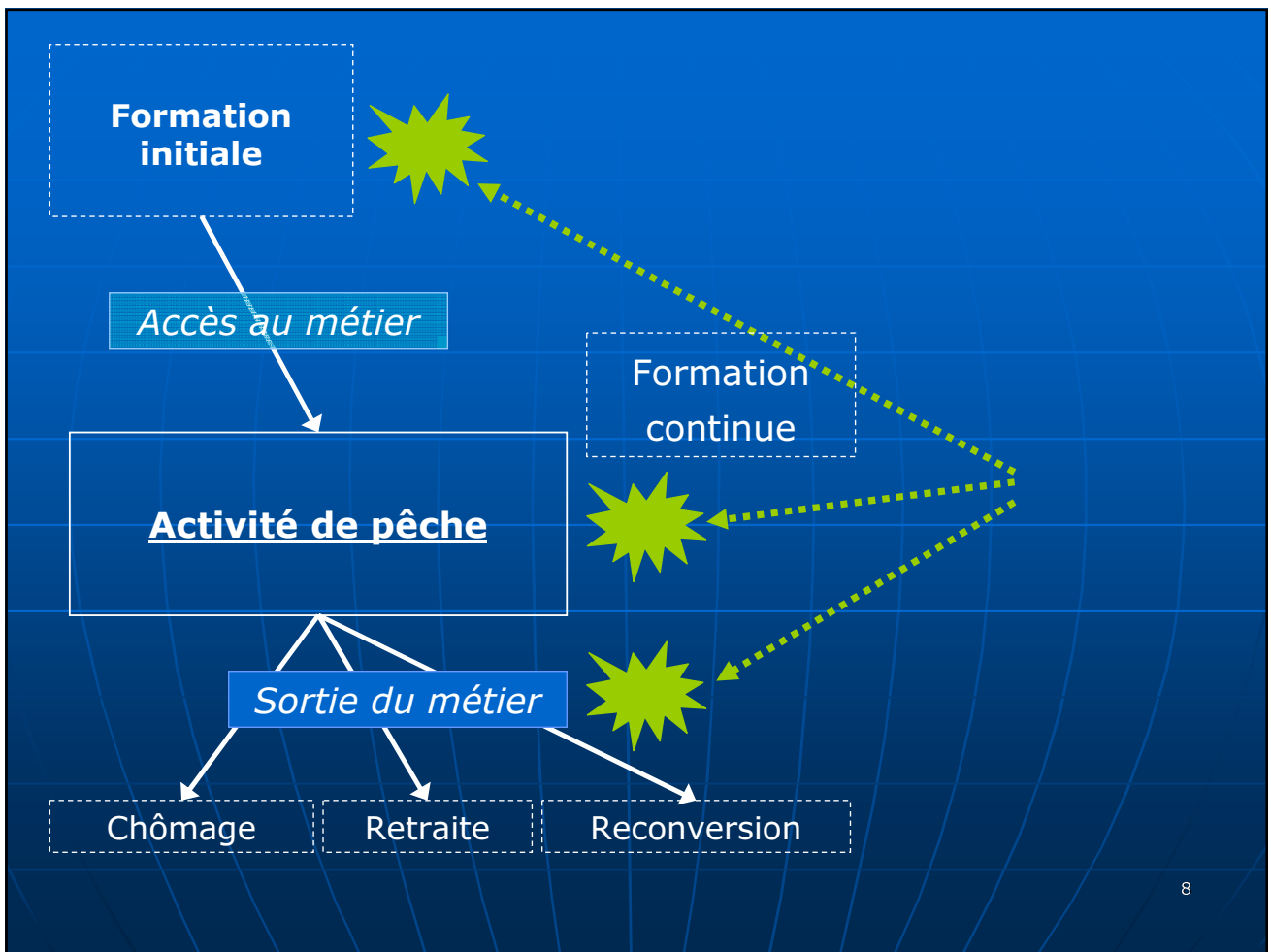
Distribution en âge et évolution des pêcheurs en France entre 1989 et 1998



Source : DGMT/DAM

6





La politique de gestion des pêches

- Instruments de gestion aux effets différents sur le marché de l'emploi :
 - TAC et quotas
 - Permis d'accès aux pêcheries/ Licences
 - Réduction des capacités de capture

- Gestion hiérarchisée et structurée avec :
 - Un système administratif central complexe
 - Un encadrement local important

Les enjeux de l'ajustement de l'effort de pêche

- Depuis 1991, ajustement continu de la capacité
- Diminution de 32% du nombre de navires entre 1990 et 2003
- Mesures socioéconomiques mises en place en France
 - La Cessation Anticipée d'Activité (CAA) : transition vers la pension de retraite à taux plein, à partir de 50 ans
 - L'Allocation Complémentaire de Ressources (ACR) est une aide pour les pêcheurs sans activité

Les politiques sociales

- Elles sont forcément consécutives aux politiques de gestion mises en place par l'Union Européenne
- Compte tenu de la situation, elles doivent faire face à un postulat de départ paradoxal (entrée/sortie)

Le système social

- Cadre rigide de protection
- Il est administré par l'ENIM (maladie, retraite), 75% financé par l'État

■ Un régime de retraite protecteur :

- Age minimum précoce : entre 50 et 55 ans selon le type (63 ans à 67 ans dans autres pays OCDE)
- Déséquilibré : actifs représentent 1/3 des pensionnés (120000) (prévision: 130 000 en 2017, 89 000 en 2050)

■ L'assurance-chômage avantageuse pour certains :

- Couverte par le régime général
- Obligatoire seulement pour marins sur navires de +25m

Problématiques

- Quelles sont les politiques de gestion et les politiques sociales dans le secteur des pêches françaises ?
- Comment interfèrent-elles ensemble?
- Quel est leur degré d'adéquation ?

Résultats

- Les politiques sociales et de gestion ont été identifiées et analysées séparément, spécificités dégagées
- Mise en évidence de leur positionnement
- Malgré une bonne couverture du secteur par les politiques sociales à court terme, l'adéquation reste limitée

Résultats

- Développement nécessaire de politiques sociales à l'entrée du secteur pour la dynamique du marché de l'emploi et son intégration dans le marché national
- Des axes restent encore à être développés : résilience des communautés et ouverture du secteur

- La résilience des communautés dépendantes de la pêche face aux politiques de gestion des pêcheries :
 - Les communautés ont atteint une masse critique, en dessous de laquelle elle ne peut subsister
 - Transitions assurées par des aides financières directes à court terme, encore peu de politiques actives de reconversions ou de formations

- Une ouverture progressive mais encore limitée de l'emploi dans la pêche :
 - Formations courtes et dérogations : moins de cloisonnement dans les postes, emploi plus fluide
 - Développement de passerelles professionnelles avec d'autres secteurs :
 - par l'élévation du niveau d'études
 - par des initiatives internationales d'ouverture: la Convention STCW
- Besoin d'augmenter l'attractivité du métier en évitant sa singularité

Conclusion

- Le nouveau Fond Européen pour la Pêche (FEP), programme 2007-2013, remplacera l'IFOP avec un développement de la reconversion et une amélioration de la formation
- Décideurs doivent étudier l'interdépendance des politiques sociales et de gestion en vue d'une meilleure cohérence des différents domaines au secteur
- Envisager une évolution conjointe des politiques peut constituer un instrument puissant pour un développement durable des pêcheries



Merci !

Thomas Binet

Thomas.BINET@OECD.org

19

Source : IFREMER et photomontages.over-blog.com